

Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux

Société d'Etat avec Conseil d'Administration régie par la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999
Décret n° 2024-0506/PRES-TRANS/PM/MSHP/MEFP/MDICAPME du 07 mai 2024 portant approbation des statuts

Ouagadougou, le **12 9 JUL 2024**

N/Réf. **1654**/CAMEG

V/Réf. :

Le Directeur général

A

**Tout soumissionnaire
à la présélection n° 019/2024**

OT/PS

Objet : Lancement de la 2^{ème} session du DAO n° 019/2024.

Madame, Monsieur,

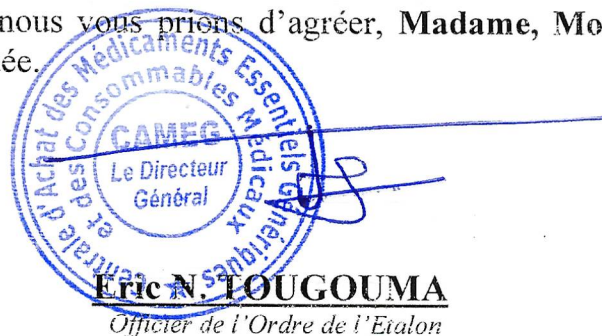
La CAMEG a lancé le 20 mars 2024, un appel d'offres international ouvert n°019/2024 de présélection des fournisseurs pour la fourniture de médicaments essentiels génériques sous dénomination commune internationale (DCI), des médicaments traditionnels améliorés, des intrants nutritionnels, des dispositifs médicaux tels que les consommables médicaux, de laboratoire et de radiologie, les matériels médicaux et de laboratoires.

A cet effet, nous avons l'honneur de vous informer que le chronogramme des activités de la 2^{ème} session de l'appel d'offres international à préqualification des fournisseurs précédemment annoncé dans le DAO a changé et se présente comme suit :

Numéro de session	Date limite de dépôt des dossiers	Date de dépouillement	Période de tenue des travaux d'analyse	Période de tenue des sessions de validation
2 ^{ème} session	02 septembre à 16h 00 mn TU	03 septembre 2024 à 09h 00 mn TU	Du 12/09/2024 au 25/10/2024	Du 28/10/2024 au 01/11/2024

Par conséquent, les offres sont recevables au secrétariat de la Direction générale de la CAMEG aux jours et heures ouvrables jusqu'au 02 septembre 2024 à 16 h 00 TU.

Vous en souhaitant une bonne réception, nous vous prions d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'expression de notre considération distinguée.



Eric N. LOUGOUMA
Officier de l'Ordre de l'Étalon